



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

26 juin

En 1647, Anne Hardemont et Marie Lullen partent à *Montreuil-sur-Mer*. Monsieur Vincent, au cours des Conseils des 19 et 20 juin, a longuement expliqué à Anne Hardemont comment se comporter face au Comte de Lannoy qui les appelle pour le service de l'hôpital. Il a aussi mis l'accent sur le dialogue communautaire, la nécessaire "*mutualité*". Louise de Marillac a rédigé pour les deux Sœurs des *Avis*, prémices des actuels *projets communautaires*.

En 1698, à *Paris*, est passé le deuxième contrat concernant notre établissement à *Saint-Cyr* : l'acte d'aujourd'hui demande que deux prêtres soient ajoutés aux six qui, depuis neuf ans, assurent le service religieux des demoiselles et dames de la grande maison fondée par *Madame de Maintenon*¹.

En 1699, *Saujon*, deux Sœurs partent de Paris pour le nouvel établissement à Saujon, proche de l'embouchure de la Gironde. Elles sont appelées pour le service des nouvelles converties. La Rochelle et ses environs sont un fief important du protestantisme.

En 1752, à *Plaisance*, sa ville natale, mort du *cardinal Giulio Alberoni*. Sa biographie a été esquissée le 21 mai, jour anniversaire de sa naissance. L'illustre Prince de l'Eglise a été inhumé à San-Lazzaro, l'église de l'actuel Collège qu'il fonda. Et depuis, au cours de la visite à la chapelle qui quotidiennement suit le dîner et le souper, confrères et élèves récitent le «*De Profundi*» avec l'oraison pour le défunt cardinal².

En 1794, à *Cambrai*, sur la place d'Armes, sont guillotines les quatre *Filles de la Charité d'Arras* : Madeleine Fontaine, Supérieure, et ses compagnes : *Jeanne Gérard, Marie Lanel et Thérèse-Madeleine Fantou*.

Dès son arrivée à Arras, en 1793, le représentant de la Convention, le sinistre Joseph Lebon, s'en prit aux Sœurs et les fit arrêter vers la fin de l'année. Transféré lui-même à Cambrai, Joseph Lebon ne voulut pas abandonner à d'autres ces victimes de choix ; il fit venir à Cambrai les quatre Filles de la Charité et les fit incarcérer au Séminaire. Madeleine Fontaine, comme Supérieure, fut l'accusée principale et la première condamnée, parce que, selon les termes du jugement, elle était une «*pieuse contre-révolutionnaire, ayant conservé précieusement et même caché sous un tas de paille une foule de brochures et de journaux respirant le royalisme le plus effréné*» et «*ayant refusé le serment...*».

Les trois autres Sœurs étaient condamnées comme «*complices de ladite Madeleine Fontaine*».

Le chapelet entre leurs mains liées, toutes les quatre marchèrent à l'échafaud. La Supérieure vit l'une après l'autre tomber la tête de ses compagnes, et avant de mourir, Madeleine Fontaine lança ces mots : «*Nous sommes les dernières victimes. Demain la persécution aura cessé, l'échafaud sera détruit et les autels se relèveront*» La prophétie se réalisa pour Cambrai : un mois après, à la chute de Robespierre, le 27 juillet, Lebon dut s'enfuir³.

En 1857, à *Tchao-kong-t'ang*, dans le Kiang-si, alors qu'accompagné de deux chrétiens il faisait route pour aller porter consolation à un prêtre chinois qui se mourait, M. *Ferdinand Montels* est arrêté par les Impériaux, en lutte à cette époque avec les Rouges... Un mandarin, bien connu pour sa haine du christianisme, condamne à mort notre confrère et ses deux compagnons. Les documents montrent que c'est en raison de leur foi qu'ils furent tous les trois immédiatement décapités. M. Montels, né à Castres, le 23 mars 1823, avait dix ans de sacerdoce et n'était en Chine que depuis sept ans⁴.

1) *Notices II*, pp. 415-423.

2) *Annales*, t. 117, p.295.

3) *Annales*, t. 72. pp. 318-325.

4) *Van den Brandt : Les Lazaristes en Chine*, pp. 56-57 ; *Collard : Ferdinand Montels, Paris, 1933*.